



Compteur d'eau 0970818818

Par madeleine62

bonjour

j'ai été logé pendant 9 ans par un bailleur social le compteur d'eau était défectueux, j'ai fait appel au service juridique de mon assureur qui ne sais même pas aperçu qu'on me facturais une forte consommation d'eau hors que nous étions 2 adultes je payais 65 euros d'acompte pour l'eau mensuel sans compter les rappels qu'il me demandait je loge en maison individuelle et nous consommons 5 à 6 mètres cubes d'eau mensuel pour 2 adultes et pas 13 mètres cubes comme je payais rien n'y à fait impossible de faire contrôler ce compteur HS ai-je un recours que me conseillez-vous

merci de vos réponses
cordialement